

NANTES MÉTROPOLE | RÉGIE DE L'EAU

44923 Nantes cedex 9

100 boulevard de Seattle Tél. 02 40 18 88 00 accueil.abonnementeau@nantesmetropole.fr

Siren 244 400 404

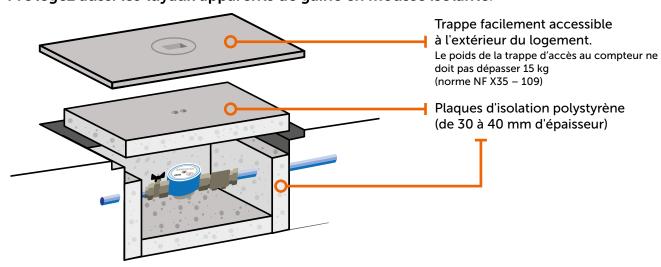


Bien que le compteur appartienne au service de l'eau, vous êtes responsable de son entretien en bon état de fonctionnement.

En cas de froid intense, votre compteur situé à l'extérieur risque de geler. Pensez à le protéger du froid. Il est sous votre responsabilité.

Les précautions à prendre :

- > Votre compteur situé à l'extérieur de votre habitation, risque de geler en cas de froid intense.
 - S'il se trouve dans un regard enterré protégez-le en positionnant une plaque de polystyrène au-dessus.
- > Votre compteur d'eau est placé à l'intérieur ?
 Même si votre compteur semble mieux protégé à l'intérieur, qu'il soit dans la cave ou dans un garage, il n'est pas à l'abri du gel pour autant.
 Protégez-le à l'aide d'un gaine en mousse isolante et veillez à éviter les courants d'air.
- > Protégez aussi les tuyaux apparents de gaine en mousse isolante.



Des précautions supplémentaires :

- > Pendant les périodes de gel, videz vos canalisations qui alimentent les robinets situés à l'extérieur.
- > En cas d'absence prolongée en période de froid, **ne coupez jamais complètement le chauffage**.
- > En cas de fuite d'eau sur votre installation privée, fermez le robinet situé avant le compteur, et contactez un plombier.

